

Recherches sociographiques



Vincent LEMIEUX, *La décentralisation*

Marc-Urbain Proulx

Volume 40, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057269ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057269ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Proulx, M.-U. (1999). Compte rendu de [Vincent LEMIEUX, *La décentralisation*]. *Recherches sociographiques*, 40(1), 196–198. <https://doi.org/10.7202/057269ar>

renseignements pour tous ceux qui s'intéressent à la destinée des entreprises dites « participatives ».

Diane PARENT

*Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation,
Université Laval.*

Vincent LEMIEUX, *La décentralisation*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, Éditions de l'IQRC, 1997, 129 p.

Le professeur Lemieux vient d'offrir un beau cadeau à la collectivité québécoise qui remet en question depuis quelques années le véritable rôle de la décentralisation gouvernementale. Il nous livre en effet un outil pédagogique fort utile, qui va sûrement marquer le débat actuel en clarifiant davantage ses enjeux. Dans le foisonnement épars des vocables et des données, ce petit ouvrage de la collection « Diagnostic » devient un *must* pour quiconque désire comprendre ce qu'est réellement la décentralisation. Monsieur Lemieux s'exprime clairement, avec modestie et modération, en faisant l'économie des trop longues démonstrations. S'appuyant sur une méthodologie bien affinée, son ouvrage est convaincant. La science devient largement accessible et même simplifiée grâce à l'érudition de l'auteur. La célèbre phrase de Boileau s'applique ici à merveille : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Ce petit ouvrage de 125 pages peut être divisé en trois grandes composantes : un vocabulaire complet, établi rigoureusement en illustrant des critères précis ; une analyse comparative de différentes situations ; et l'évaluation des différents types de décentralisation. Notons que ces composantes ne correspondent pas à des chapitres distincts mais plutôt à la méthodologie de l'auteur.

En matière de vocabulaire, on sait que le thème de la décentralisation a généré de multiples expressions utilisées dans des situations fort diverses. Nos étudiants ne s'y retrouvent pas facilement. Lemieux fait « le ménage ». Ça va plaire à l'actuel ministre québécois responsable de la décentralisation qui aime bien cette expression. La nomenclature du professeur de l'Université Laval permet de distinguer quatre types de décentralisation, soit la déconcentration, la délégation, la dévolution et la privatisation. Des exemples de situations sont offerts, notamment dans le secteur de la santé. Il compare aussi différents contextes institutionnels tels que ceux du Canada, des États-Unis, de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni. Ceux de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine ne sont par contre pas traités. De cette comparaison, on découvre certaines originalités dignes de mention. Soulignons notamment l'efficace système de coopération intermunicipale de l'Allemagne, dont celui du Québec pourrait s'inspirer pour innover et évoluer. Remarquons aussi que le Royaume-Uni ainsi que

les pays scandinaves ont réussi à consolider leur palier supralocal tout en préservant un système d'unités locales aux responsabilités certes limitées mais utiles aux collectivités, ne serait-ce que pour respecter leur identité. Aussi, il est intéressant de constater que les nombreuses petites communes de la Suisse possèdent une assemblée formée de tous les citoyens présents. Ces gens votent à main levée. Ces originalités institutionnelles et bien d'autres illustrent que si les expériences étrangères ne peuvent offrir un modèle général idéal pour la décentralisation gouvernementale dans le contexte particulier du Québec, des leçons spécifiques peuvent être induites sous la forme de recommandations. Pour soutenir cet exercice, l'auteur consacre un chapitre aux fondements de la décentralisation, dans lequel il traite des principaux concepts opérationnels proposés, sous la forme de critères.

Tout comme la centralisation, la décentralisation touche trois catégories d'attributions définies d'une manière détaillée par l'auteur. Il s'agit des compétences, du financement et de l'autorité, à chacune desquelles un chapitre est entièrement consacré. Ici aussi des exemples sont offerts et une analyse comparative entre pays relève les différences entre les types de décentralisation, ce que plusieurs tableaux permettent d'illustrer clairement.

L'analyse systématique de Lemieux l'amène enfin à évaluer les différents types de décentralisation. Le politicologue demeure alors bien fidèle à son domaine scientifique en rejetant l'approche empirique de l'économie publique locale que d'aucuns appellent de manière limitative, l'école du *public choice*. Il prive ainsi le lecteur d'un pan entier de la riche littérature, qu'il connaît bien par ailleurs, sur le thème de la décentralisation gouvernementale. Il explique ce choix en avançant que les perceptions à l'égard des principes tels que l'efficacité, l'efficience, la responsabilité, l'équité, la coordination et la représentativité varient ; puisque les valeurs dominantes évoluent au fil du temps, les normes établies d'une manière empirique ne sont pas, selon Lemieux, d'une très grande utilité pour établir des choix précis parmi les critères qui peuvent justifier un type de décentralisation ou un autre. Ces normes ne sont qu'un atout parmi d'autres, d'autant plus qu'elles sont hasardeuses à établir puisque leur mesure précise s'avère fort difficile à effectuer.

L'auteur se laisse néanmoins tenter par l'approche normative. Probablement parce que l'approche inverse, exclusivement positive, laisse trop de place aux démarchages des uns, aux pressions des autres, à la conjoncture politique, aux positions des grands médias, à la simple opinion des principaux ténors et au marchandage bureaucratique qui fait trop souvent tourner le débat en rond. La grille, dite hypothétique, offerte pour évaluer les types de décentralisation à l'aide des six critères retenus, se révèle d'ailleurs très intéressante. Elle fait clairement avancer le débat puisqu'elle rend possible une hiérarchisation en ordonnant un degré de supériorité à deux des quatre types vis-à-vis de chaque critère. À notre avis, une telle approche ordinale ne peut pas totalement remplacer une analyse cardinale ; mais l'auteur démontre qu'elle peut certes l'assister et l'enrichir d'une manière significative, notamment lorsque la mesure précise n'apporte pas de réponse définitive quant à un critère ou à une situation donnée, spécifique par essence. D'ailleurs, le croisement de ces deux approches représente justement un

champ fécond non seulement dans la théorie mais aussi dans la mise en œuvre de réformes du secteur public local et régional, de par le vaste monde.

L'analyse de Vincent Lemieux lui permet de statuer que la dévolution comporte plus d'avantages que les trois autres types de décentralisation. Elle lui permet aussi de brosser rapidement quelques scénarios pour la réforme « décentralisatrice » en cours au Québec. Nous déplorons cependant le peu de développement de ces scénarios. Le lecteur pourrait s'attendre à une prise de position beaucoup plus claire et tranchée à l'égard d'une réforme qui avance à pas de tortue, au coup par coup et dans toutes les directions, depuis trois décennies. Lemieux conclut en énonçant une hiérarchie de valeurs qui place le principe de serviabilité au-dessus de ceux de subsidiarité et de supériorité. Reste à savoir si nos décideurs publics vont accepter ce principe directeur. Bref, ce petit ouvrage est incontournable pour qui veut mieux participer au débat sur la décentralisation gouvernementale.

Marc-Urbain PROULX

*Département des sciences économiques et administratives,
Université du Québec à Chicoutimi.*

Serge CÔTÉ, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX, *Action collective et décentralisation. Tendances et débats en développement régional*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, Université du Québec à Rimouski, 1997, 258 p.

Cette troisième publication de la collection *Tendances et débats en développement régional* du GRIDEQ représente les Actes du Colloque de la section développement régional de l'ACFAS tenu à l'Université McGill en 1996.

La décentralisation, en s'inscrivant dans la mondialisation, participe aux redéfinitions des divers acteurs et de leurs rôles tant dans la gestion du social que dans le développement économique. La réforme des modes de régulation économique et social est à la fois source de tensions nouvelles et de redécoupage des territoires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Michael STORPER, professeur à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) et professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée, nous introduit à la thématique générale dans un article intitulé *Les nouveaux dynamismes régionaux : conventions et systèmes d'acteurs*. Ensuite, dans une première partie traitant de la décentralisation comme modalité de gestion du social, Serge CÔTÉ se demande si la question régionale est une question de pouvoirs, puis Juan-Luis KLEIN et Alain MORNEAU enchaînent avec une analyse de l'émergence du local. Marc-Urbain PROULX termine cette section par une réflexion sur la décentralisation comme politique régionale.